L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er MARS 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Lamination.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 1er MARS.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

☞ Pour les avis judiciaires, voir la seconde page.

NOUVELLES D'EUROPE.

Il y a trois jours la malle nous apportait en même temps les liasses arriérées de l'*Atlantic* et toute la seconde quinzaine de janvier; aujourd'hui nous avons les journaux de la première semaine de février apportés par le *Baltic*. Nos dates vont jusqu'au 6 inclusivement pour Paris et jusqu'au 8 pour Londres et Liverpool.

L'historique des sept jours que nous avons reçus n'offre rien de saillant, si ce n'est l'ouverture du Parlement en Angleterre et la présentation de la loi de dotation en France. Bien que cette [illegible] n'ait pas encore été soumise au vote de l'Assemblée on ne doutait cependant pas qu'elle ne fut rejetée, d'après l'accueil que lui avaient fait les bureaux. La presse a en général censuré cette nouvelle demande de fonds destinés à subvenir à des frais de représentation que l'Elysée à la rigueur pourrait fort bien s'épargner. Le projet de loi portait demande d'un crédit extraordinaire de 1,800,000 francs sur l'exercice 1851, mais déjà une somme de 600,000 francs avait été allouée sur le même exercice et pour le même objet, ce qui élevait à deux millions quatre cent mille francs les frais de représentation du Président de la République, indépendamment de son traitement fixé par la Constitution à 600,000 francs. Une dépêche télégraphique que nous avons déjà publiée annonce le rejet de la loi, mais elle ne nous dit pas si le ministère s'est retiré devant cet échec. C'est fort probable, et alors, comme nous le prévoyions l'autre jour, le ministère de transition n'aura eu qu'une courte existence. Si le ministère s'est de nouveau dissout, comment le Président parviendra-t-il à le réorganiser? Où en prendra-t-il les élémens? A quelle porte ira-t-il frapper? A quels dévouemens, puisque dévouemens il y a, fera-t-il appel? Vraiment, Louis-Napoléon nous semble jouer à l'heure qu'il est le rôle de grand sacrificateur, mais nous craignons qu'il ne trouve bientôt plus de victimes. Il a trop forcé la situation, il en subit maintenant les conséquences.

A propos de la loi de dotation, nous trouvons dans un journal de Paris un article remarquable dont nous extrayons le passage suivant:

"Non! ce n'est pas seulement de l'argent que M. le Président de la République demande à l'Assemblée nationale en la [illegible] d'un projet de loi qui porte à trois millions le chiffre de sa dotation. Il y a pour les pouvoirs, comme pour les hommes, des susceptibilités d'honneur, des délicatesses de sentiment dont il n'est pas [illegible] de s'affranchir dans les affaires publiques que dans les relations privées. Qui est celui de nous qui ne croirait pas se dégrader en [illegible] main, dans un but intéressé, à la [illegible]? Or, le pouvoir exécutif a [illegible] législatif, par la voie de [illegible] beau dire que ce n'est pas aux [illegible] la réclame de l'argent [illegible]

[illegible]

"Si M. Louis Napoléon Bonaparte ne représente qu'un rêve monarchique, et ce que M. de [illegible] appelle la bêtise de l'impérialisme, la [illegible] car elle ne serait que la date [illegible] révolution et d'une usurpation. [illegible] Napoléon Bonaparte représente [illegible] peuple, la République et [illegible] tout cela ne pèse, non pas avec trois millions de francs, mais avec [illegible] millions [illegible]

[illegible]

AUTRICHE ET ETATS-UNIS.

On connaît la sanglante réponse faite par M. Webster au chevalier Hulseman, chargé d'affaires d'Autriche à Washington. Il paraît que le gouvernement autrichien a pris la mouche. Voici ce qu'écrit un correspondant:

"La *Gazette de Prague* annonce, ce qu'on était en droit de prévoir, la complète rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et les Etats-Unis. Il est certain qu'après l'accueil fait à ses communications par le Sénat américain, la présence de M. Huseman, chargé d'affaires d'Autriche à Washington, est devenue insoutenable, et il est probable que si la position géographique des deux puissances était différente, la rupture ne se bornerait pas au rappel du représentant autrichien."

Cette dernière phrase est fort drôle, pour ne rien dire de plus. Il est vraiment regrettable que la *position géographique* des deux pays ne permette pas aux oppresseurs de la Hongrie et [illegible] de venir un peu nous apprendre à vivre. Il y aurait cependant cent à parier [illegible] que si cette *position* était telle que le désirerait la *Gazette de Prague*, l'empereur d'Autriche n'hésiterait avant de faire marcher son armée sur notre territoire. Comme les braves volontaires s'escrimeraient avec plaisir contre les légions soudoyées du terrible Haynau!

LE VOYAGE DE JENNY LIND.—Pour mettre le comble aux ovations qui ont été prodiguées à la cantatrice suédoise dans sa tournée triomphale de New York à la Nlle-Orléans, il s'est trouvé un historiographe qui va raconter au monde, dans un volume *ad hoc*, les triomphes de Jenny Lind et les divers incidens de son merveilleux voyage. Cet historiographe n'est rien moins qu'un ancien rédacteur du *Morning Post* de Londres, M. C. Rosenberg. L'ouvrage qui aura pour titre: "*Jenny Lind's Tour through America and Cuba*," paraîtra au commencement de mai et sera illustré de magnifiques gravures.

DÉPARTS.—Le steamer *Falcon*, commandant Hartstene, est parti hier matin à 8 heures pour New York, Chagres et la Havane, avec un grand nombre de passagers. Le vapeur *Philadelphia* est parti à la même heure pour Chagres avec un nombre de passagers aussi considérable.

AURORE BORÉALE.—Une magnifique aurore boréale a été visible à Washington pendant plus d'une heure, dans la soirée du 18 de ce mois. Elle occupait une grande partie de l'horizon septentrional en s'inclinant vers l'est. La trace lumineuse d'un blanc délicat a passé par toutes les nuances intermédiaires pour devenir d'un rouge admirable. La masse semblait parfois rayonner et la réverbération se prolongeait jusqu'à l'étoile du Nord. Ce spectacle était d'autant plus grandiose que la pleine lune illuminait à [illegible] le firmament où brillaient en même temps dans tout leur éclat Jupiter et Saturne.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

New-York, 27 février.

ARRIVÉE DE L'EUROPA.

Le steamer anglais *Europa* vient d'arriver à Halifax avec des nouvelles de Liverpool jusqu'au 15 du courant. Le marché aux cotons était encore languissant et il s'était déclaré depuis le départ du *Baltic* une baisse additionnelle de 1/8 à 1/4 d. Les ventes de la semaine se sont à peine élevées à 24,700. Le middling Upland et le Mobile sont cotés à 6 3/4 et à 7 1/8.

Le marché aux cotons du Havre n'est pas moins languissant, les ventes de la semaine n'ayant pas dépassé 6,256 balles. Les prix sont encore inférieurs à ceux de Liverpool.

Le steamer *Atlantic* a été remorqué à Liverpool pour y être réparé.

La duchesse de Kent et la duchesse de Sutherland se disposent à embrasser le catholicisme.

Dans le parlement anglais une motion en faveur des principes du libre commerce, présentée par le gouvernement anglais, n'a été adoptée que par 14 voix de majorité. Cette demi-victoire qui est en même temps une demi-défaite a inspiré un nouvel espoir aux partisans des droits protecteurs.

Les nouvelles de France sont importantes. La loi de dotation a été repoussée par l'Assemblée à une majorité de cent vingt voix. Les amis de Louis Napoléon ont immédiatement proposé d'ouvrir une souscription nationale, mais le Président s'y est opposé en déclarant que le peuple saurait bien lui rendre justice.

Le gouvernement a ordonné qu'un recensement général eût lieu.

Le *Moniteur*, dans un article communiqué officiellement, s'élève contre le blocus du port de San Salvador par les Anglais.

THÉÂTRE D'ORLEANS.—La foule qui se pressait jeudi dans toutes les parties de la salle d'Orléans s'y rendra de nouveau ce soir pour écouter le chef-d'œuvre de Verdi. Le succès de *Jérusalem* est loin d'être épuisé, et c'est là une preuve manifeste du goût musical de notre public.

Demain, dimanche, deuxième représentation de *Marianne*, drame en sept actes, qui paraît destiné à un grand succès.

Le premier bénéfice de la saison aura lieu lundi: c'est celui de Mme Galinier que le sort a doublement favorisée, car non seulement elle n'a pas à subir la funeste influence du Carême, que doivent affronter la plupart des bénéficiaires, mais il arrive que la première représentation du *Torreador*, gracieuse bluette d'Adam, est fixée à lundi. C'est une bonne fortune dont nous félicitons sincèrement notre Dugazon, bien qu'à la rigueur son talent et la juste popularité dont elle jouit suffiraient à lui assurer une salle comble. Nous reviendrons sur ce bénéfice qui ouvre la série des représentations extraordinaires.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.—Le spectacle de ce soir se compose de la comédie "*The Serious Family*" et de la pochade intitulée: *Fortunio*. Il y aura un divertissement entre les deux pièces.

CONCERT DE JENNY LIND.—Les places pour le concert que Jenny Lind doit donner lundi seront vendues ce matin à onze heures par MM. Sykes & Hyde, encanteurs.

MONUMENT DE JACKSON.

C'est ce soir, qu'on ne l'oublie pas, qu'a lieu la représentation donnée par M. Dan Rice, propriétaire et directeur du cirque de la rue St-Charles, au bénéfice du monument de Jackson. Voilà un moyen tout simple de concourir [illegible] de frais à la réalisation d'un projet auquel tous les Louisianais doivent prendre un vif intérêt. Le programme de la soirée est on ne peut plus attrayant. En répondant à l'appel de M. Dan Rice on se procurera pas seulement une agréable distraction, on aura en outre la satisfaction de participer à l'accomplissement d'une œuvre patriotique et d'un devoir sacré imposé par la reconnaissance.

EXPLOSION.

Hier matin, vers neuf heures, le bateau de remorque *Corinne*, capitaine Sutton, touait la barque *Yankee Blade* lorsqu'arrivé en face du marché Ste-Marie, la chaudière de tribord a sauté et a emporté la chaudière de babord. Les cheminées ont été renversées et tout le pont supérieur mis en pièces. L'épave a été alors entraînée par le courant de l'autre côté du fleuve et a été assujettie à la coque du *Knoxville*. La barque n'a reçu aucune avarie. Le capitaine Sutton a été lancé par-dessus bord par l'explosion, mais il a été immédiatement recueilli et n'a reçu que de très légères contusions. John Marlow, le pilote, est grièvement blessé ainsi que Samuel Hays, le premier mécanicien, qui a été atteint par la vapeur. Le second mécanicien, Isaac, n'a que de légères blessures. On compte encore parmi les blessés trois hommes de l'équipage, deux nègres, qui appartenaient également à l'équipage, ont disparu.

La cause de l'explosion n'a pas encore été connue. La *Corinne* était un vieux bateau.

CONGRÈS.

Washington, 20 février.

SÉNAT.—Le bill qui accorde des terres au Missouri pour permettre à cet Etat de construire un chemin de fer est adopté.

Le bill du déficit est également voté.

Le bill ordonnant le remboursement des droits payés sur les rails importés de l'étranger pour l'usage du chemin de fer du Tennessee et de la Georgie, est rejeté.

MM. Cooper et Seward présentent des pétitions sollicitant l'abrogation de la loi relative aux esclaves fugitifs. Déposées sur le bureau.

M. Cooper présente une pétition de la Législature de la Pennsylvanie demandant l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre Norfolk et Anvers, d'une part, et entre San Francisco et Shanghai, en Chine, d'une autre.

Le bill de la poste est pris en considération. Un amendement fixant le port des lettres à trois cents, quel que soit le lieu de destination, est rejeté. L'amendement ayant pour objet l'abolition des franchises postales est également rejeté, puis le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentans.—Le bill de M. Stanton relatif à l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre la Californie et l'Asie, d'une part, et entre Norfolk et Anvers, d'une autre, est pris en considération.

M. Bocock parle en faveur du bill, et M. Muller contre.

Le bill est référé au comité général.

Le bill relatif à l'académie militaire de West-point et le bill relatif aux pensions allouées aux soldats de la révolution sont votés.

La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill des allocations indiennes. Après une courte discussion la séance est levée, et la Chambre vote le bill ainsi que celui dont l'objet est le règlement de la pension payée aux marins invalides.

La Chambre s'ajourne.

ACCIDENT.—Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldsonville du 26 février:

Un malheur nous atteint au moment où nous y pensions le moins. Avant-hier, le fils de M. Hart, de Donaldsonville, jeune enfant de 11 ans, se trouvait sur le chaland de M. Graham, en face de Paincourtville, quand tout à coup il est tombé à l'eau et a disparu instantanément. Le corps de cet enfant n'a pas encore été retrouvé.

P. S.—Nous apprenons à l'instant que la rumeur publique accuse le frère de M. Graham lui-même d'avoir par un attentat occasionné ce malheur. Cependant avant de certifier cette accusation, nous attendrons des preuves positives.

FRANCE.

PARIS, 6 février.

LA DOTATION.

L'Assemblée a nommé aujourd'hui, dans ses bureaux, la commission chargée d'examiner la demande de crédit de 1,800,000 fr., pour frais extraordinaires de représentation présidentielle.

Les commissaires nommés sont: MM. Salvat, Piscatory, Grevy, Druet-Desvaux, Creton, Chambolle, Benjamin Delessert, Bac, Baze, Dufour, de Mornay, Combarel de Leyval, Bauchart, Pidoux.

Sur les quinze commissaires élus, treize sont opposés à la dotation.

	Pour la dotation. MM.	Contre la dotation. MM.
1er bureau,	—	Salvat.
2e	—	Piscatory.
3e	—	Grévy.
4e	—	Druet-des-Vaux.
5e	—	Creton.
6e	—	Chambolle.
7e	—	B. Delessert.
8e	—	Bac.
9e	—	Baze.
10e	Dufour.	
11e	—	De Mornay.
12e	—	Combarel de Leyval.
13e	—	Desmars.
14e	Bauchart.	—
15e	—	Pidoux.

Voici les chiffres des voix obtenues par les candidats pour et contre:

	Pour		Contre	
1er bureau:	Lebœuf,	14	Salvat,	19
2e—	Godelle,	19	Piscatory,	22
3e—	Chadenet,	14	Grévy,	21
4e—	Hourtier,	18	Druet Desvaux,	24
5e—	Montalembert,	19	Creton,	23
6e—	Ladoucette,	17	Chambolle,	27
7e—	Taschereau,	12	Delessert,	22
8e—	Guiraud,	15	Bac,	18
9e—	Beugnot,	15	Baze,	21
10e—	Dufour,	18	Paschal-Duprat,	14
11e—	Lacrosse,	12	Mornay,	31
12e—	Faucher,	15	Combarel,	31
13e—	Frémy,	17	Desmare,	27
14e—	Bauchart,	22	Howyn-Tranchère,	20
15e—	Ducos,	11	Pidoux,	24
		238		344

Il résulte de ce tableau que les bureaux repoussent le projet à une majorité de plus de cent voix.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit à ce sujet dans l'*Evénement*:

"C'était un bruit général au commencement de la séance, que la dotation courait les plus grands dangers.

"On affirmait que M. Berryer, contre ses habitudes, se disposait à être ferme. On parlait même d'un discours qu'il se proposait de faire, lorsque la question serait apportée à la tribune.

"Les calculs auxquels on se livrait étaient des plus défavorables à l'Elysée. On niait la coopération des orléanistes à la réussite de la demande de crédit. M. Odilon Barrot, assurait-on, n'était pas étranger à l'article très vif inséré ce matin dans l'*Ordre*. A supposer que les 286 confians du 17 janvier soient très sûrs, on ne comptait guère qu'une trentaine de membres versatiles à leur adjoindre. Dans tous les cas, la majorité paraissait douteuse.

"Ces bruits, ces réclamations, ces récriminations, ont apparemment effrayé le ministère. Une reculade avait été préméditée; on a songé à l'afficher dès ce soir. Voici de quoi il s'agissait et de quoi il s'agit encore.

"MM. Molé et de Broglie, pour des motifs inconnus, ont fait schisme avec les autres Burgraves. Ils se sont plus ou moins réconciliés avec l'Elysée. Toutefois, après ce qu'ils ont fait en ces derniers temps, il leur était difficile de voter purement et simplement la dotation. Alors ils ont imaginé un détour.

"Aujourd'hui, vers trois heures, ils étaient décidés à venir demander à l'Assemblée l'ajournement de la discussion sur le crédit, *jusqu'après la nomination d'un cabinet parlementaire*.

"Aussitôt que cette nouvelle a été répandue sur les bancs de l'Assemblée, les deux Burgraves dissidens ont été entourés, et un grand nombre de membres de l'ancienne majorité des 418 leur ont parlé de manière à ébranler leur seule courage.

"M. Thiers, survenu tout à coup, les a emmenés dans un couloir et leur a déclaré, avec une sorte de colère, que, quant à lui, il n'était pas d'humeur à payer au ministère Faucher 1,800,000 fr.

"Ainsi malmenés, les deux Burgraves se sont résignés à agir demain dans leurs bureaux, où cette question sera à l'ordre du jour.

"Les républicains ne manqueront pas d'être à leur poste."

—On écrit de Paris à l'*Indépendance belge*:

"On s'arrange à l'Elysée comme si l'on voulait être en mesure de se passer de dotation. Il y avait quarante chevaux dans les écuries, on va en supprimer vingt-deux. Des retranchemens analogues auront lieu parmi les gens de la maison. Chaque semaine il y avait eu double réception, une soirée et un bal; on ne donnera plus qu'une soirée. Cette économie est importante. Les bals étaient généralement suivis d'un souper qui coûtait fort cher; on y servait les rafraîchissemens avec une profusion telle qu'on parle d'une note de glacier s'élevant à 25,000 fr. Au contraire, il est possible de donner des réceptions à très bas prix. Le luminaire et le chauffage sont fournis par le ministère des travaux publics. Ces deux objets composent la plus grosse dépense.

—M. le général Rullière, ancien ministre de la guerre, s'est cassé la jambe en descendant de l'Hôtel des Pyramides. La fracture, qui s'est opérée à la rotule, pourrait être d'autant plus dangereuse, que M. Rullière a été autrefois blessé en cet endroit. Le général de Lar[illegible] qui l'avait aidé au moment de sa chute, a prodigué ses soins à son collègue.

—M. Michel Chevalier a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

—On a reçu, par la voie d'Angleterre, des nouvelles de Cayenne, plus fraîches que ces dernières qui nous étaient parvenues. Elles vont jusqu'au 17 décembre. A cette date, l'épidémie qui ravageait la colonie n'avait rien perdu de son intensité. Au nombre des victimes figurent le capitaine Thibaut et M. Poupon, doyen des conseillers. La maladie semblait s'attaquer, de préférence, aux constitutions les plus robustes, mais elle épargnait les noirs.

—M. l'archevêque de Paris, dans un mandement publié par toute la presse, défend expressément, il y a quelques jours, aux prêtres de s'occuper de politique, et surtout d'écrire dans les journaux.

Hier, l'*Univers*, journal religieux, contenait un article signé d'un prêtre, M. l'abbé Jules Morel, ex-aumônier des prisons d'Angers.

On lit dans l'*Indépendance belge*:

"M. Thiers est au moment de s'intéresser par lui-même et par amis, dans un journal politique qui, depuis quelque temps, a pris un certain développement. Si je suis bien renseigné, l'apport de M. Thiers et de ses amis serait de 250,000 fr. La ligne du journal ne serait pas modifiée, mais elle irait plus droit au but."

—La *Gazette de France* annonce que M. le président de la République a fait demander les dossiers des condamnés. Le fait se rattacherait, d'après la *Gazette*, à un projet d'amnistie partielle qui comprendrait MM. Guinard, Raspail, Martin Bernard, etc.

—M. le cardinal Fornari, archevêque de Nicée, ancien nonce apostolique en France, est parti de Paris pour retourner à Rome. Il est accompagné de M. Lasagni, ancien auditeur de la nonciature.

—Le général Juan Arnetier, dont le nom a retenti il y a quelques années, est mort à Madrid le 21 de ce mois.

—On lit dans le *Démocrate du Rhin*:

"La *Tribune suisse* nous parlait hier matin, comme d'un bruit qui méritait confirmation, de l'expulsion de la Suisse de notre ami Félix Pyat.

"Une lettre que nous avons reçue depuis nous confirme malheureusement cette nouvelle. La Diète suisse aurait voulu donner cette satisfaction au gouvernement français."

—L'illustre Spontini, auteur de la *Vestale* et de *Fernand Cortez*, vient de mourir à Iesi, sa patrie, dans les Etats romains, où il s'était rendu pour y passer l'hiver dans l'espoir d'y rétablir sa santé. Il avait voulu assister à un service divin malgré la rigueur de la saison. Il a été pris, en sortant de l'église, d'un refroidissement qui l'a emporté en peu de temps. Il a expiré dans les bras de sa femme, Mlle Erard, sœur du célèbre pianiste.

—Par suite de l'immense quantité d'étrangers qui se proposent d'assister à la grande exposition de Londres, le prix des logemens prend des proportions colossales. On cite un Américain qui a pour mission de louer à Londres, et pour la saison, des appartemens pour 12,000 familles.

La Russie prend l'avance. Une maison, dans Leicester-Square, a été louée 80 livres sterling, soit 2,000 fr. pour une semaine.

—La mort de M. Perrée, rédacteur en chef du *Siècle*, a révélé un fait des plus intéressans à constater, relatif aux compagnies d'assurances sur la vie.

Le 1er juin 1846, M. Perrée fit assurer par la *Nationale*, compagnie d'assurances sur la vie, rue de Ménars, 3, une somme de *cinquante mille francs*, payable après son décès, à ses héritiers. M. Perrée payait pour cette assurance une prime annuelle de 1,257 fr. De 1846 à 1851, il a donc payé cinq primes, soit, 6285 fr. La *Nationale* vient de verser entre les mains de ses héritiers la somme de *cinquante mille francs*. C'est donc pour sa succession un bénéfice net de 43,715 fr. Si ce fait témoigne en faveur de la sollicitude du père de famille, il démontre une fois de plus l'utilité d'une institution qu'il est regrettable de ne pas voir se répandre dans nos habitudes.

—Plus de cinq mille pétitions sont arrivées à la préfecture de police, portant demande de places dans les *gardes de nuit*, qui doivent bientôt être organisés par les soins de M. le préfet de police.

Ces places ne seront accordées qu'à d'anciens militaires dont la conduite dans les régimens aura été irréprochable.

Le costume des gardes de nuit sera à peu près le même que celui des pompiers, ils auront le casque. Au lieu d'une tunique bleu foncé, comme ces derniers, leur tunique sera brune, ou plutôt couleur muraille, avec passepoils et revers rouges: les aiguillettes seront les mêmes que celles de la garde républicaine.

Les gardes de nuit seront organisés militairement, comme les gendarmes mobiles; dans certains quartiers, leur service commencera à huit heures, dix heures et minuit, et finira en hiver à sept heures, et en été à quatre et cinq heures du matin.

Au moyen de certains signaux qui seront donnés par *sifflet à trois notes*, les gardes de nuit se réuniront sur un ou plusieurs points, en cas de sinistre ou d'accident grave.

Le service des gardes de nuit sera organisé dans les villes de premier ordre, telles que Lyon, Bordeaux, Toulon, Marseille, Strasbourg, etc.

—Le *Toulonnais* annonce que l'escadre anglaise, dont les mouvemens avaient causé quelque préoccupation, vient de rentrer dans le port de Malte.

—La manufacture nationale des tabacs à Lyon, dit le *Salut public*, a été ces jours derniers le théâtre d'une scène étrange et dont le monde médical s'est préoccupé comme d'un fait excessivement rare dans les annales de la physiologie:

"Dans un atelier occupé par une soixantaine de femmes, une d'entre elles à la suite d'une violente altercation avec son mari, tomba en proie à une attaque de nerfs. Ses compagnes s'empressent de lui porter secours; mais, par un phénomène curieux de sympathie, une seconde, une troisième, puis dix, puis vingt tombent simultanément en proie aux mêmes symptômes nerveux, dont l'envahissement n'a cessé qu'après l'évacuation de la salle, qui sans cette mesure se serait propagé à toutes les impressionables spectatrices.

"Nous disions qu'un pareil fait a peu de précédens. En effet, à part les scènes fameuses du cimetière Saint-Médard, au commencement du dernier siècle, on ne trouve une semblable observation que dans la pratique du célèbre médecin hollandais Boërhaave. Dans une des salles de femmes de l'hôpital de Leyde, une épidémie de convulsions se déclara d'une manière si intense, qu'aussitôt que l'une des malades avait donné le signal, à l'instant, et sans qu'il fût possible d'y mettre obstacle des crises analogues se déterminaient chez ses voisines, et de proche en proche dans toute la salle. Pour en finir avec cette singulière contagion, l'illustre praticien eut recours à un moyen héroïque: ayant fait apporter un réchaud rempli de fers incandescens, il menaça de cautériser impitoyablement la première convulsionnaire qui s'aviserait de troubler l'ordre. Cette menace produisit l'effet que Boërhaave attendait; les crises nerveuses cessèrent immédiatement."

ANGLETERRE.

OUVERTURE DU PARLEMENT.

On lit dans le *Sun*:

"La reine a quitté Buckingham-Palace à deux heures moins un quart. Le cortège se composait de cinq voitures, dont l'une traînée par six chevaux noirs, une autre par six chevaux bais, et le carrosse royal traîné par huit chevaux blancs, qui s'avançait accueilli par les applaudissemens de la foule. A deux heures un quart, le canon annonce l'approche de la reine, au moment où la tête du cortège arrivait à la chambre des lords. Bientôt la reine entra, précédée par les officiers de la garde, ceux de sa maison, et suivie des pairs portant l'épée de l'Etat, la couronne, etc.

"Le prince Albert conduisit la reine à son trône et s'assit à la gauche de Sa Majesté, qui avait à sa droite la grande-maîtresse de la garde-robe et une dame d'honneur. Le lord-chancelier, placé près de la reine, tenait le discours; tout le monde était debout. La reine engagea l'Assemblée à s'asseoir, puis l'huissier de la verge noire reçut l'ordre d'introduire la chambre des communes. Enfin, la reine prononça le discours suivant d'une voix claire et distincte:

"Mylords et messieurs,

"C'est avec une grande satisfaction que je revois mon parlement, et que j'ai recours à vos conseils et à votre assistance pour l'examen des mesures qui affectent le bien être de notre pays.

"Je continue d'entretenir des relations de paix et d'amitié avec les puissances étrangères.

"Je me suis efforcée d'amener les Etats d'Allemagne à exécuter complètement les dispositions du traité avec le Danemark conclu à Berlin, au mois de juillet de l'année dernière. Je suis très satisfaite de pouvoir vous informer que la Confédération germanique et le gouvernement du Danemark s'occupent en ce moment d'accomplir les stipulations de ce traité, et de mettre ainsi un terme aux hostilités qui, un instant, ont paru menacer la paix de l'Europe.

"J'espère que les affaires d'Allemagne pourront être arrangées par un mutuel accord, de manière à préserver la force de la Confédération et à maintenir la liberté de ses Etats séparés.

"J'ai conclu avec le roi de Sardaigne des articles additionnels au traité de septembre 1841, et j'ai ordonné que ces articles vous fussent soumis. Le gouvernement du Brésil a adopté de nouvelles et, je l'espère, efficaces mesures pour la suppression de l'atroce trafic des noirs.

"Messieurs de la chambre des communes, j'ai ordonné que le budget fût préparé et vous fût soumis sans retard. Il a été élaboré avec une juste considération pour l'économie et les nécessités du service public.

"Mylords et messieurs,

"Nonobstant les fortes réductions de taxes qui ont eu lieu dans ces dernières années, les recettes du Trésor ont été satisfaisantes.

"L'état du commerce et de l'industrie du Royaume-Uni a été de nature à donner généralement du travail aux classes ouvrières.

"J'ai toutefois à déplorer les difficultés encore éprouvées par la partie importante de mon peuple, qui possède et occupe les terres.

"Mais j'ai l'espoir confiant que la condition prospère des autres classes de mes sujets, aura pour favorable effet de diminuer ces difficultés et de promouvoir les intérêts de l'agriculture.

"La récente adoption de certains titres ecclésiastiques conférés par une puissance étrangère, a excité d'énergiques sentimens dans ce pays, et de nombreuses réunions de mes sujets m'ont présenté des adresses contenant l'expression de leur dévouement au trône, et demandant que l'on résistât à de telles prétentions. Je vous ai donné l'assurance de ma résolution de maintenir les droits de ma couronne et l'indépendance de la nation contre tout empiétement, de quelque côté qu'il put venir. J'ai en même temps exprimé mon vif désir et ma ferme détermination, sous la bénédiction de Dieu, de maintenir entière et intacte la liberté religieuse, si justement appréciée par le peuple anglais.

"Ce sera à vous à examiner la mesure qui vous sera soumise à ce sujet.

"L'administration de la justice dans les divers départemens de la loi et de l'équité recevra sans doute la sérieuse attention du parlement, et j'ai la confiance que les mesures qui pourront être présentées dans le but d'améliorer [illegible] réclament impérieusement d'importans changemens dans les plus hautes cours de justice du royaume.

"Il vous sera présenté une mesure pourvoyant à l'établissement d'un système d'enregistrement des titres et actes touchant la transmission de la propriété. Cette mesure est le résultat des recherches que j'ai fait faire sur la possibilité d'adopter un système d'enregistrement [illegible] donner de la sûreté aux titres et à diminuer les causes de litiges qui jusqu'ici, pesaient sur eux, et à réduire les frais de transmission de propriété.

"Combiner le progrès de l'amélioration avec la stabilité de nos institutions, tel sera, j'en suis sûre, l'objet de votre constante sollicitude. Nous pouvons nous estimer heureux d'être en état de poursuivre, sans perturbation, la marche d'une amélioration calme et paisible; et nous avons toute raison de remercier Dieu tout puissant de la mesure de tranquillité et de bonheur qui nous a été départie."

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

On écrit de Berlin à la date du 1er février:

"L'incendie du magnifique établissement de Kroll occupe aujourd'hui tous les esprits et les oblige de faire trêve à la politique. C'est le principal lieu de réjouissance de notre ville, et il présente un caractère unique, tant sous le rapport de son étendue que sous le rapport des agrémens que l'on peut y trouver. Tous les étrangers qui viennent ici le considéraient comme un des objets les plus curieux.

"Ce local qui est le centre des bals, des concerts et des fêtes, contient en ce moment l'immense cyclorama du Mississipi, par Risley. Des milliers d'enfans devaient venir pour le voir. Un instant avant que la représentation ne commençât, la salle était encore vide, un tuyau de gaz ayant fait explosion, le feu s'est communiqué aux matières inflammables, et, au bout d'une demi-heure, tout l'établissement était en flammes. Maintenant il n'en reste plus que les murs. On recule d'effroi à l'idée des malheurs qui seraient arrivés si le feu eut éclaté une heure plus tard, alors qu'un millier d'enfans se seraient trouvés réunis. Le cyclorama a été dévoré par les flammes, et un pompier a perdu la vie. Les rues étaient encombrées de monde; chacun s'était rendu en toute hâte au Thiergarten pour voir les ravages de l'incendie.

"Aujourd'hui, la seconde chambre des états a discuté le projet de loi sur la responsabilité ministérielle. Les paragraphes 6 et 7 ont donné lieu à une discussion des plus animées. L'extrême droite, qui considère le constitutionalisme, et conséquemment la responsabilité ministérielle, comme des mots vides de sens, a cherché à priver le projet de loi de toute son efficacité, en y introduisant des amendemens qui l'attaquaient dans ses bases essentielles. Le comte d'Arnim, chef du parti, a pris lui-même la parole. On voulait, par ces amendemens, renvoyer à une loi ultérieure la détermination des cas de la responsabilité ministérielle, comme si de pareils cas pouvaient être spécifiés.

"Le comte d'Arnim a prétendu que les chambres devaient être ramenées à la position des Etats provinciaux, n'ayant que voix consultative, et ne pouvant voter que de nouveaux impôts, en sorte que toute responsabilité des ministres en dehors de cette attribution devait être écartée. Cette opinion, émise par un parti extrême, aurait moins de portée si ce parti n'acquérait chaque jour plus d'importance. L'intention de ce parti, qui a des relations avec la cour, de réviser la Constitution dans cet esprit, devient chaque jour plus évidente, et il est à peu près certain que le ministère lui-même favorise cette tendance.

AUTRICHE.

On écrit de Vienne à la date du 25 janvier:

"Le gouvernement a pris la résolution d'opérer sur une plus grande échelle qu'on ne l'a fait jusqu'à présent la réduction de l'armée. S. M. vient d'ordonner une réduction ultérieure de 60 hommes par compagnie, et en général d'un tiers de tous les régimens d'infanterie, excepté les Hongrois et les Italiens. Avec la réduction dernièrement mentionnée, l'effectif de l'armée sera donc diminué de 80,000 hommes. Elle se montera encore néanmoins, même avec cette opération, à 480,000 hommes, ce qui ne laisse pas que d'être une force respectable, même pour pied de guerre.

"M. de Krauss, vice-président de la cour suprême et de cassation, est nommé successeur de M. de Schmerling au ministère de la justice.

"Le prince de Schwarzenberg doit se rendre prochainement à Dresde, pourtant le jour de son départ n'est pas encore fixé."

SCHLESWIG-HOLSTEIN.

"Hambourg, 29 janvier.

"Deux mille Autrichiens sont entrés aujourd'hui dans notre ville. Après-demain, les trois commissaires prendront les rênes du nouveau gouvernement dans le Holstein. MM. Boehme, Heintze, Malmros et le syndic Prehn sont nommés ministres."

ITALIE.

On écrit de Turin à la date du 31 janvier:

Dans la séance de la chambre des députés du 30 janvier, pendant la discussion du budget, l'opposition a proposé un ordre du jour hostile au ministère. Après un discours très animé de M. Cavour, ministre du commerce, l'ordre du jour pur et simple a été adopté à une grande majorité.

SUISSE.

Le grand conseil du Tessin, dans sa séance du 20, a adopté un décret qui abolit la peine de mort et toutes peines infamantes, sauf la dégradation civile, pour délits purement politiques.

PICADURA—5 barils de 1re qualité à vendre D. BORRIO Jr.

Chronique Locale.

—James Shean a été arrêté hier pour délit de vol commis il y a environ deux mois. Il sera interrogé mercredi prochain.

—A. Varhoff comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous la prévention d'escroquerie. L'instruction a été différée.

—Charles Verdan a été arrêté jeudi soir chez Mme Breed Cove où il s'était caché pour commettre un vol. Il a été immédiatement conduit en prison.

Messieurs les Editeurs—Je vois dans votre journal que l'on me porte comme candidat au Conseil Général. Veuillez, je vous prie, annoncer au public et à mes amis, que je ne puis accepter cette honorable candidature. Vous obligerez votre obéissant serviteur, ROBERT KERR.

☞ Nous appelons l'attention du public à la vente de l'établissement de Camphine de M. N. W. Ryan, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, rue Jackson, entre les rues Laurel et Jersey, à Lafayette. Voir l'avis.

☞ On nous prie d'appeler l'attention du public sur la vente de Baux de maisons et magasins bien situés, dans la Première Municipalité, suivant avertissement dans nos colonnes, qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse St Louis, par BERNARD TURPIN, Encanteur.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI SOIR, 28 FÉVRIER 1851.

La semaine qui vient de s'écouler a été caractérisée par une grande dépression sur le principal produit du pays. Les avis du *Baltic*, reçus samedi, et ceux de l'*Europa*, reçus aujourd'hui, ont apporté de fâcheuses nouvelles de Liverpool; le premier de ces steamers annonçait une baisse de 1/8 @ 1/4 d. et le second indique une diminution additionnelle de 1/4 d. Ces nouvelles jointes aux prix élevés du fret et à l'abondance du coton sur place ont frappé notre propre marché d'une manière sérieuse. Aussi plusieurs détenteurs ont ils retiré leur stock, et attendent avec confiance pour l'offrir en vente que les prix se relèvent de la position désastreuse dans laquelle ils sont tombés.

Jusqu'à ce moment les estimateurs de grosse récolte ont la victoire; victoire gagnée, il faut le dire, aux dépens de la vérité, mais on sait que cette considération n'est qu'une plaisanterie de peu d'importance aux yeux de certains opérateurs de coton. Enfin le mal est fait et tout ce que l'on voudra y remédier on s'apercevra, un peu tard, que plus de la moitié aura passé entre les mains de nos bons frères de l'autre monde qui profiteront alors des pertes que nous aurons faites.

Les autres articles du marché sont généralement lourds, les affaires souffrent de la rareté du numéraire et du prix élevé du fret.

COTON—Arrivées depuis le 21 courant, 33,681 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 14,1[illegible] balles—Havre, 1,712—Brême, 2,159—Gênes, 1,650—Naples, 885—Barcelone, 576—New-York, 2,6[illegible]—Boston, 6,952—ensemble, 30,9[illegible] balles—faisant une addition au stock de 2,773 balles, et laissant, y compris le coton à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 273,500 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1850,		16,612
Arrivé la semaine dernière,	33,681	
Arrivé antérieurement,	6[illegible]	
		718,535
		735,147
Expédié la semaine dernière,	30,9[illegible]	
Expédié antérieurement,	430,739	
		461,647
Stock sur place,		273,500

Nous disions dans notre dernière revue que sous l'influence des avis défavorables d'Europe et du taux élevé du fret, ce marché était lourd et à la baisse. Les mêmes causes ont exercé une influence plus désastreuse cette semaine, et nous avons non seulement à signaler une baisse dans les cours, mais encore une difficulté de vendre aujourd'hui, à quelque prix que ce soit. Les avis du *Baltic* reçus samedi, annonçant une baisse de [illegible] Toutefois, dans l'état actuel de la place il est impossible de donner un état exact des cours. Nous prendrons cependant pour base du middling 9 à 9¼ cts. Les affaires de la semaine s'élèvent à 14,000 balles prises en partie par les acheteurs au pays.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Louisiane et Mississipi.

Inferior	—	@	—
Ordinary	—	@	—
Middling	—	@	—
Good Middling	—	@	—
Middling Fair	—	@	—
Fair	—	@	—
Fully Fair	—	@	—
Good Fair	—	@	—
Good and Fine	—	@	—

TABAC—Arrivées depuis le 21 courant, 1496 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Brême—261 boucauts—Afrique, 1[illegible]—New York, 4—Boston, 15—Charleston, 5—ensemble, 294 boucauts. Stock en main et à bord des navires, 10,840 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1850,		11,442
Arrivé la semaine dernière,	1496	
Arrivé antérieurement,	7,622	
		[illegible]
		[illegible]
Exporté la semaine dernière	394	
Expédié antérieurement,	12,326	
		12,720
		10,840

Depuis notre dernière revue environ 200 boucauts de la nouvelle récolte ont été faits à des prix tenus secrets. Nous répétons nos cotes comme par le passé. Lugs, 7½ @ 8—feuilles, inférieur @ ordinaire, 8½ @ 9¼—fair @ fine, 9¾ @ 10½—choix, 11 @ 12½ cts la liv.

SUCRE—La demande est active, mais le prix élevé du fret a causé une baisse de ¼ cts par liv. Les ventes de la semaine ont été de 4,500 boucauts, dont 500 boucauts pris aujourd'hui; nous cotons comme suit: Inférieur, 3¾ @ 4c—ordinaire, 4¼ @ 4½—fair, 4¾ @ 5¼—prime, 5¼ @ 5½—choix, 5¾ @ 6 cts la liv.

MELASSE—Les transactions ont été assez considérables et les prix bien soutenus. Les ventes de la semaine s'élèvent à 7,000 barils, dont 1,000 pris aujourd'hui, de 23¾ @ 25 cts pour le fermenté et 25 @ 26 cts pour les qualités de choix.

FARINE—La demande est limitée et les prix ont encore fléchi; le prix élevé du fret empêchant les commandes pour l'exportation d'être remplies. Nous cotons: Ohio, $3 90 @ 4; St-Louis et Illinois, $4 5 @ 4 15; marques extras, $4 50 @ $4 75. Les ventes de la semaine s'élèvent à 12,000 barils.

CEREALES—Les arrivages considérables et la hausse du fret ont fait baisser le maïs de 6 @ 7 cts par boisseau, mais cette réduction a encouragé les acheteurs à opérer et les ventes ont été de 40,000 boisseaux, de 52 @ 57 cts le boisseau. L'avoine est en demande: Ohio, 48 @ 51 et St Louis, 53 @ 56 cts le boisseau. Pas de blé sur place. Le son se vend $1 les 100 liv.

GRAISSE—La demande est assez animée et les ventes se font de 7 @ 7½ cts la liv. pour les tierces et barils et 8½ @ 9 cts la liv. pour les barillets.

BŒUF—Ce marché est en calme plat; les ventes de détail se font comme suit: mess, $11 50 @ $11 75 le baril, et 6 25 @ 6 50 le demi baril; prime, $8 50 @ $8 75 le baril. Pas de vente de prime mess.

PORC—Ce marché n'a pas varié, cependant la hausse du fret le fait pencher en faveur des acheteurs. Les ventes ont été de 4,500 barils; mess non-inspecté, $1- 50; M. O. $12; mess marqué, $13 @ 13 25; prime, $11 50. Environ 2,000 barils mess à arriver ont été vendus de $12 25 @ 12 50 le baril.

LARD SALÉ—Environ 500 barriques ont été faites: plats côtés à 8 cts et épaules 5½ @ 6 cts. Les jambons se vendent facilement 9 @ 11 cts pour les qualités ordinaires à choisies et enveloppées.

CAFÉ—La demande a été active et les ventes se sont élevées à 6,500 sacs, de 11 @ 11¾ cts la liv. Un chargement de 5,500 sacs est arrivé depuis notre dernière revue.

SEL—Pas de ventes de chargement de sel cette semaine; les affaires de seconde main ont eu lieu aux anciens prix. Liverpool commun, 85 @ 90 c, fin, $1 15 @ 1 20 le sac délivré.

RIZ—La demande est bonne aux anciens prix; Caroline, 3½ @ 3¾ cts la liv.

BEURRE ET FROMAGE—Ces articles n'ont pas varié: Beurre de l'Ouest, 9 @ 12; Fromage, 6¼ @ 7¾ cts la liv. suivant la qualité.

CHANDELLES—La demande est limitée et les prix sont les mêmes. New Bedford & Nantucket, valent de 40 @ 43 cts et l'Etoile, de 20 @ 20½ cts la liv.

SUIF—Il ne s'est rien fait cette semaine; la dernière vente a eu lieu à 6¾ cts la liv.

WHISKEY—Cet article est lourd et les prix fléchissent de jour en jour et sont tombés de 22 @ 22½ cts par gallon dans le courant de la semaine. Les ventes s'élèvent à 1,200 barils de 22 @ 22½ cts le gallon.

CHAUX—Il n'y a pas eu d'arrivages cette semaine. La Thomaston se détaille de $1 35 @ $1 45 la barrique.

PLOMB—Pas de ventes.

CHANVRE—Les arrivages sont tous pour l'exportation; il n'y a pas eu de vente sur place.

CHANVRE—Il ne s'est rien vendu sur le marché depuis six mois. Les arrivages sont tous destinés à l'exportation.

SACS EN PITRE—Environ 100,000 sacs ont été vendus, la plus grande partie à des conditions non-publiques. Quelques petits lots ont été faits de seconde main de 9 @ 9¾ cts pour les sacs de 2½ boisseaux.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—Il se fait peu de chose sur ce marché aux anciens prix; savoir: toile, 12 @ 13 cts la yarde; cordes, 6 @ 6¾ cts la liv.

CHANGE—La demande a été plus active, surtout depuis quelques jours et les cours se sont améliorés. Nous cotons: Sterling, 107 @ 108¾—Paris, 5f 27½ @ 5f 20—Traites sur New-York, à 60 jours, 2¾ @ 2¾ pour cent d'escompte—A vue, 1 @ 1¾ pour cent d'escompte. Nous remarquons cependant que la baisse rapide du coton donne lieu à un examen très détaillé des traites.

FRET—L'abondance des produits et la rareté comparative du tonnage a donné lieu à une hausse additionnelle au fret étranger ainsi qu'au cabotage. Les engagemens comprennent: un navire américain et deux navires anglais pour Liverpool à ⅞ d; et trois navires américains et deux navires anglais pour le même port à 13/16 d—Aussi, vers le commencement de la semaine, un navire pour Glasgow à ¾ d. et un pour Belfast à 5/8 à 6 d. le tonneau de fret lourd. Nous remarquons également un engagement pour Anvers à 1¾ cts pour du coton et un brick pour Bordeaux à $55 le tonneau de merrain. Le cabotage est très élevé; coton pour New-York, et Boston 1 cent. Le porc a été chargé à $1 le baril.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Middlesex, Lovett, pr Boston.
Birkenhead, Fhalon, pr Liverpool.
Barque Mount Washington, Libby, San Francisco.
Arethusa, Crowell, pr New-York.
Anonimo, Costa, pr Gênes.
Brick Loretto, Henderson, pr Gênes.
Goelette Jane, Smith, pr la Havane.
Steamer Concordia, Hyde, pr Vera Cruz.

—ARRIVÉS.—

Navire Beatrice, Rogers, du Havre.
Trenton, Snow, de Cadix.
Barque Catalina, Garuga, de la Havane.
Goelette J P Smart, Earl, de Tampico.
Elizabeth, Webb, de Pensacole.
Madona, McNeil, de Tampa Bay.
Mystic, Smith, de Key West.
Aurora Borealis, Hobson, d'Apalachicola.
Pellican, Holland, de Trinidad de Cuba.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

ECOLE DE MUSIQUE, Dirigée par Mme BOYER. $3 PAR MOIS. 28fev—☞

Portrait de Jenny Lind, En souscription chez F. JAUFROID, Magasin de Variétés, rue de Chartres, No 84.

LE soussigné vient de recevoir les premières livraisons du portrait de JENNY LIND. Les personnes qui ont déjà souscrit, sont priés d'en venir prendre possession. Les admirateurs de la grande cantatrice sont invités à venir visiter cette petite œuvre, remarquable par sa ressemblance et le fini du dessin. F. JAUFROID, 84, rue de Chartres. 28 fev—3

Dissolution de Société. D'UN commun accord, la société J. CAZAUX & CO, est dissoute, à partir d'aujourd'hui, la liquidation sera faite en commun, par J. A. Bergeon & J. Cazaux. Nlle-Orléans, le 28 février 1851. J. CAZAUX & CO.

Le soussigné prévient ses amis et le public en général, qu'il continuera le même genre d'affaires que par le passé en son nom particulier et au même magasin rue Conti, No. 19. J. CAZAUX. 1mars—☞

ASSOCIATION. LES soussignés ont ce jour formé une association, sous la raison de G. Legendre & Ferrier, pour la transaction des affaires de commission, en général. G. LEGENDRE, AUG. FERRIER. 1mars— No [illegible] rue Bienville.

DEVANT partir prochainement pour France, je préviens le public que j'ai nommé MM. E. Soulé & Co. mes seuls agents à la Nouvelle-Orléans. Les personnes qui désireraient louer mes maisons voudront bien s'adresser à ces messieurs. 54, rue de la Douane. 1er m☞ DE PONTALBA (née ALMONESTER.)

NOUVEAUTÉS! NOUVEAUTÉS! Giquel et Jamison, No 18, rue de Chartres. ONT reçu et offrent à vendre à très bas prix les articles suivants: Barèges et grenadines unis de toutes couleurs, barèges imprimés à 25 cents la yarde, mousselines et organdis imprimées jaconats et ginghams couleurs de 15 à 25 cents, [illegible]

EN débarquement du navire Devonshire venant du Havre et à vendre par le soussigné: [illegible] J. M. LACOSTE, No 147, rue Royale.

BOUCHONS [illegible] J. Y. DE EGANA. 1 mars

CHAPEAUX [illegible] FROST & CO. 1 mars

CAFÉ DE LA HAVANE—300 sacs [illegible] RHUM DE LA JAMAÏQUE—5 poinçons [illegible] JOSE H. MITCHEL. 1 mars

EN débarquement du navire Beatrice venant du Havre [illegible] J. N. CURIEN, 32 rue Dauphine.

FROMAGE—20 meules [illegible] J. N. CURIEN, 32 rue Dauphine. 1 ms

FROMAGE de Gruyère [illegible] J. N. CURIEN, 32 rue Dauphine. 1 ms

EN magasin et à vendre par le soussigné—100 paniers de véritable [illegible] d'Anger, de 12 bouteilles chaque, kirsch de Yersin & Lecoultre, absinthe des marques Auguste Leubar, E F Berger, Berthoud fils, importés directement de Suisse, vieux Cognac des marques [illegible], Champagne de 1815 et 1825, en quarts et bouteilles de pipes, eau verte, champagne en demi bouteilles, première qualité, de Krues & Co, à Reims, à vendre par J. N. CURIEN, rue du Maine N. 32. 1 ms

EN débarquement du Devonshire, du navire—le soussigné offre à vendre—20 meules Gruyère suisse, 25 caisses de douze fromage chaque, tête de Maure. DOMINIQUE LANATA, 8 et 10 rue Jefferson. 1 ms

EN débarquement du navire Abbot Lord, de Bordeaux, 100 caisses Latour 1841, Nathaniel Johnston & fils, 6 jarres [illegible]. THOMAS PINET & CO., 29, rue Conti. 2 fev

SANGSUES—SANGSUES. L. Provost, RUE ST PIERRE, No 121, SUCCESSEUR DE M. RUSCONI. 28000 SANGSUES HONGROISES et SUÉDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central DE LA RUE ST PIERRE, 121. 1 mars—1m

GRAND CHOIX DE PIANOS. A. PERIER, RUE ROYALE, 310. A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, pianos droits, picolos à 7 octaves, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER, 310, rue Royale. 27fv

HARMONIUMS et PIANOS MÉCANIQUES de DEBAIN picolos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général, morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme. 27fv A. PERIER, rue Royale, 310.

COUTILS ANGLAIS, NOUVEAUTÉ. UN assortiment magnifique de Coutils pur fil pour: PANTALONS, GILETS, PALETOTS. A vendre à très bas prix par P. & E. REILLY & CO, enc. Royale et Canal. 27fev

AVIS. RESTAURANT DE LA BOURSE, RUE DE CHARTRES. LA société qui existait entre la soussignée et M. Charles Laronche a été dissoute d'un commun accord à dater du 21 courant—Mlle Rosalie Tropel ayant acheté la part de son ex-associé, continuera pour son compte la gestion du RESTAURANT DE LA BOURSE qu'elle a fondé. Elle fera le recouvrement des comptes dus à l'ancienne société, et se charge de payer tout ce qui est dû par le Restaurant de la Bourse. 27 fev—10 ROSALIE.

CHANGE SUR LA HAVANE en fortes ou petites sommes, à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front. 27fv

DOUBLONS ESPAGNOLS et MEXICAINS, à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front. 27fv

CIGARES de la Havane—500,000 Regalias, Imperiales, Panetelas, Millars et Principes, des meilleures marques, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27 fev

SUCRE de la Havane—30 caisses blanc et brun, 1re qualité, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27fv

CONFITURES de la Havane—Venant d'arriver, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27fv

VIN DOUX ET SEC DE MALAGA—En barils entiers et en quarts de barriques, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27 fev

TABAC en feuilles—50 balles Vuelta de Abajo de Cuba, qualité supérieure, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27fv

SARDINES—20 demi tambours, des meilleures qualités, venant d'arriver, et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27 fev

RAISINS—200 caisses en très bon ordre, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 27 fev

FARINE—155 barils farine St-Louis superfine en magasin, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22, rue Gravier. 27fv

CAFÉ—150 sacs café Rio; 50 dito Havane; 15 dito Java, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22, rue Gravier. 27fev

BEURRE DE GOSHEN—27 firquins beurre Goshen de choix, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22, rue Gravier. 27fev

A VENDRE—Une jolie négresse, âgée de 18 ans, bonne domestique de maison et excellente gardienne d'enfant, douée d'un caractère doux et des meilleures dispositions, pleinement garantie et vendue pour aucun défaut. S'adresser au No 3, rue Front, entre les rues Canal et Crossman. 27fv

ACADEMIE DE DANSE. National Hall, Rue Carondelet, entre Union et Perdido. M. DEVOTI informe les Dames et les Messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert son école de danse au salon ci-dessus. Les classes des demoiselles et enfants ont lieu lundi et mercredi, à 4 heures P. M. et samedi à 10 heures A. M. Les classes des Messieurs ont lieu les lundis, mercredis et vendredis à 7 heures P. M. Les classes et les leçons particulières seront données à domicile et dans la dite salle. M. Devoti enseigne en 4 leçons les Polkas allemandes et de salon, les Waltzs, Mazurkas, &c., et développe la grâce et l'élégance. 27fev

25 piastres de récompense. PARTI marron de l'habitation du soussigné, aux Opelousas, il y a environ 20 à 25 jours, le nègre créole nommé JEAN PIERRE, connu de plusieurs habitans de cette ville sous le nom de Tatout. Il est âgé de 45 ans à peu près, taille de 5 pieds 7 pouces, figure pleine, regard doux et en-dessous, teint noir, parlant français et un peu l'anglais; il a deux cicatrices sur le cou. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de la ville ou au domicile de Henry Chevarre, encoignure des rues Robertson et [illegible] ou sur l'habitation du soussigné. MARTIN DONAT. 27fev—☞

EAU de vie et genièvre—200 barils New-York, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 27 fev

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il se charge de la location des maisons, du recouvrement des loyers, des réparations à faire ainsi que du renouvellement des assurances et du paiement des taxes. Il est prêt à recevoir les agences des personnes quittant l'Etat et offre ses services aux propriétaires habitant la campagne. On le trouve au bureau de M. N. Vignié, encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse ou à la demeure du soussigné No 5, rue Villeré, entre Canal et [illegible]. P. HENO. 26 fev—1m

AVIS. LE soussigné ayant été nommé par le Conseil Général assesseur du [illegible] district représentatif, prévient les contribuables du susdit district et les agents des personnes absentes qu'il tient son bureau rue Royale, No 337, où il recevra jusqu'au 15 mars prochain, toutes les informations ou réclamations, suivant la loi. C. G. ŒHMICHEN, Jr. 25fev—4f

Articles pour Teinturier. UN grand assortiment reçu de New-York, tel que: Campêche en barre, Couperose do, Curcuma do, Alun do, Bois jaune do, Extrait de Bois de Campêche en caisses, do du Brésil do. AUSSI: [illegible], Orge perlé, Soude précipitée, Vermicelle de Fahnestock et de Wiener, Gingembre en poudre, &c. &c. H. BONNABEL, Droguiste en gros, rue Tchoupitoulas encoig Natchez. 26 fev

SARDINES—1,500 boîtes sardines à l'huile; 2,700 demi boîtes do do; 5,300 quarts do do. A vendre par O. VALETON & CO, 25, rue Tchoupitoulas. 26fev

VIN ROUGE—600 caisses St Julien, ordinaire; 300 caisses St Estèphe; 100 do Lafitte bouché à l'émeri; 25 do Vieux Sauterne Eyquem; 25 do Sauterne Narigue & Bourdan; 200 do Rouge et blanc, et une variété de vins de dessert, à vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 26fev

RHUM DE LA JAMAÏQUE—[illegible] poinçons vieux rhum, grande force, à vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 26 fev

GENIÈVRE DE HOLLANDE—5 pipes de la marque du Steamboat, à vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 26 fev

WHISKEY D'IRLANDE—[illegible] à vendre par O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 26fev

AVIS. AYANT vendu [illegible] CUSHING CARTWRIGHT & Co [illegible] FRED. H. CARTWRIGHT, THOS. H. CHEEVER. Boston, 7 janvier 1851. N. B.—[illegible] W. L. CUSHING. W. L. Cushing & Co, [illegible] rue du Commerce.

Second District Représentatif—Paroisse d'Orléans. AVIS—Le soussigné, Collecteur des taxes d'Etat, informe les personnes devant des taxes d'Etat pour l'année 1850 [illegible] THOMAS ASKEW, Collecteur 2me district. 26fev—1☞

PAROISSE D'ORLEANS.—CINQUIEME DISTRICT REPRESENTATIF. LE soussigné, [illegible] J. B. DIONIS, Collecteur du 5me Dist. Rep.

AVIS—Le soussigné, Collecteur des Taxes d'Etat [illegible]

Paroisse d'Orléans — Premier District Représentatif. LE soussigné, collecteur des taxes d'Etat [illegible] W. E. FLORANCE, Collecteur Premier District. 11 fev—20

Dissolution de Société. LA société existant autrefois entre les soussignés, sous la raison GERARD & FERRIER, est dissoute de ce jour d'un commun accord. M. E. GERARD reste chargé de la liquidation des affaires. E. GERARD, A. FERRIER Jr. Nouvelle Orléans, 15 février 1851.

SOCIÉTÉ—J'ai associé à mes affaires M. FERDINAND J. DA SILVA, et je continuerai mes affaires de commission sous la raison E. GERARD & Co. E. GERARD. Nlle Orléans, 1er février 1851. 1r fev

NOURRICE A LOUER. UNE BONNE NOURRICE, âgée de vingt ans, très saine. Pour les informations, s'adresser RUE ROYALE, No 116, AU PREMIER. Cette domestique est en outre garantie sous tous les rapports; c'est également une repasseuse de premier ordre. 20fv—☞

J. P. VARANNE. JARDIN, rue St-Philippe, au coin de la rue Villeré. DÉPÔT à la vieille Place St-Antoine, rue Royale, derrière l'église St-Louis. Grand assortiment de plantes à fleurs, arbres et arbustes d'ornement de toute variété, collections de rosiers et camélias nouveaux. Le soussigné offre en vente la collection de plantes la plus complète qui ait été encore offerte en vente à la Nouvelle-Orléans, et un grand nombre de plantes d'Europe, du Mexique et des Indes, qui n'ont jamais été importées à la Louisiane. En vente 600 camélias choisis, espèces de prix, de 2 à 6 pieds de haut, offerts à des prix réduits. J. P. VARANNE. 10fev—1m

Avis au Public. LE soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle PHARMACIE encoignure Carondelet et Promenade Triton. Il appelle respectueusement l'attention des médecins qu'il ont patronné jusqu'à ce jour, sur le bel assortiment de drogues qu'il a en main et sur le soin qu'il apporte à l'exécution des ordonnances. Il espère convaincre le public que les articles qu'il offre en vente sont de première et de meilleure qualité. Les prescriptions des médecins et les ordres de la campagne seront préparés avec le plus grand soin et dans le plus bref délai. H. CURTIUS, Apothicaire, Enc. Carondelet et Promenade Triton. 17fv—1m

Tomates fraîches. NOUS venons de recevoir 30 caisses de tomates fraîches, en boîtes de deux douzaines chaque caisse, que nous offrons à vendre. QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 13 et 15 rue St-Louis. 21 fev—2s

VINS EN CAISSES—2000 caisses vins rouge et blanc de diverses marques, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis. 21 fev

VINS—200 barriques vin rouge, différens crus, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis. 21 fev

SARDINES—14,000 boîtes, demies et quarts sardines à l'huile, diverses marques, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St-Louis. 21fev

COGNAC—150 futailles eau de vie de Cognac "Léonard", Aug, Navarrene, Oliviers Fine Champagne, Geo. Maurice, Fine Champagne, &c., en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St-Louis. 21fev

50 CAISSES absynthe suisse A. Jupod, 100 do do Pernod fils, sous les clefs de la douane et à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 19fev

BOUCHONS pointus ou non, première qualité, et en demi balles, à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 5 fev

CHANGE sur la Vera-Cruz et Mexico en somme à la convenance de l'acheteur, à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 17jan

Toiles! Toiles! 3000 pièces toiles 4/4 sans apprêt depuis $5; 500 do do apprêt doux; 150 pièces toiles fortes sans apprêt; 150 do 4/4 pour taie d'oreiller; 80 do 11/4 et 12/4 pour drap (supérieur); 200 do 8/4, 9/4, et 10/4 damassé double et (ouvré). Toutes ces toiles garanties pur fil, viennent d'arriver et seront vendues au plus bas prix de la place, par P. & E. REILLY & CO., Enc. Royale et Canal. 27 fev

Bataillon d'artillerie. QUATRIÈME COMPAGNIE. La compagnie se réunira en uniforme le dimanche, 2 de mars prochain à l'arsenal, à 10 heures et demie précises A. M. [illegible] ERNEST DUCATEL, Secrétaire. 26 fev—4

Maison d'expédition pour la Californie. DODGE & CO. [illegible] CHAGRES, PANAMA et CALIFORNIE [illegible]

AVIS. LES créanciers de la succession de Louisa [illegible]

J B Carr & B G Fonteneau, Avocats. NATCHITOCHES (Louisiane.) PLAIDENT [illegible]

Bureau de l'agence de la Compagnie Mutuelle du Soleil. Nlle-Orléans, le 5 février. LE SCRIP de cette Compagnie pour l'année 1847 et la moitié de 1848 sera payé sur présentation des certificats au bureau. L. MATTHEWS, agent. 10fev—1m

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à MM. McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow, Belfast. McDOWELL, MILLS & CO. 26 oct—☞

Bougies Françaises. FABRICATION PERFECTIONNÉE. 300 Caisses BOUGIES [illegible] 6 à la livre, [illegible] à vendre par C. LEISTERER, 93, rue [illegible]. 10fev—☞

NOUVEAU magasin de QUINCAILLERIE vis à vis Bassin, 236, Promenade Carondelet, entre St Claude et Tremé. ERNEST FILLEUL, importateur de quincaillerie, coutellerie, clous, peintures, [illegible], vernis, cordages et de toutes les [illegible] pour bateaux.

Cours de tenue de Livres et Ecriture. LEÇONS EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET LATIN. [illegible] W. FARELLE, Professeur, 121, rue Gravier. [illegible]

B. TATOUT & Cie. Encoignure Toulouse et Chartres. VIENNENT de recevoir par divers navires un assortiment de marchandises, telles que: une grande variété de jouets d'enfants, [illegible]

300 CAISSES vin Saint-Julien et St Estèphe, [illegible] N. NOEL & GUIRAUD, 103 rue Royale.

EAU DE VIE—[illegible] H. NOEL & GUIRAUD.

A LA LOYAUTÉ. BUREAU DE PLACEMENT. [illegible]

Victor Hébert, Libraire, 143, rue de Chartres. Nouveautés reçues par le navire Viola, du Havre. [illegible]

V. HÉBERT, 149, RUE DE CHARTRES. VIENT de recevoir [illegible]

V. HÉBERT, 149, RUE DE CHARTRES. VÉRITABLES [illegible]

LIBRAIRIE DE Victor Hébert, 149, RUE DE CHARTRES, 149. Abonnement [illegible] Aux Journaux de Médecine et de Pharmacie. [illegible]

CLASSES DE SOLFÈGE. M. ELIE, premier violon du Théâtre d'Orléans, vient d'ouvrir ses classes de solfège. Elles ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. De 4½ heures à 5½ pour les demoiselles. De 5½ heures à 6½ pour les garçons. Le cours est fait d'après la méthode de B. Wilhem. Prix, trois piastres par mois. No 33, rue Dauphine. 4dec—3m

PERDU OU ÉGARÉ. SAMEDI, 11 courant, [illegible] FRIERSON & FOWLER, 60 rue du Camp. 15 jan—☞

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques et qualités, à vendre par J. M. CABALLERO, enc Douane et Bienville.

CANNES A SUCRE pour plant [illegible] à ruban, en débarquement de la goélette [illegible] Anita, venant de Tabasco, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22 rue St-Louis. 28 fev

CUIRS du Mexique en débarquement de la goélette Anita, venant de Tabasco, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St-Louis. 11 fev

EN déchargement du navire Devonshire [illegible] paniers champagne Nerzenay mousseux; 50 do Sillery do, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, En liquidation, 35, rue Natchez. 28 fev

EN déchargement du navire T. B. Wales—100 pièces brillans [illegible] à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, En liquidation, 35, rue Natchez. 28 fev

EN déchargement du navire Abbot Lord—3 caisses peau de veau, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, En liquidation, 35, rue Natchez. 28 fev

EN déchargement du navire Oconee, de Liverpool—Une caisse marchandises sèches se composant de voiles en soie, [illegible] dentelles blanches, mandarines et dentelles, [illegible] à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, En liquidation, 35, rue Natchez. 28 fev

ABSYNTHE Suisse de Yersin et Lecoultre—40 caisses absynthe Suisse, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St-Louis. 11 fev

VIN DE MADÈRE—16 quarts de vin de Madère supérieur, en débarquement du navire Tho. Fielden, de Liverpool, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 11fev

VIN DE PORTO—16 quarts de vin de Porto supérieur, en déchargement du navire Tho. Fielden, de Liverpool, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 11fev

BARÈGE! BARÈGE—3 caisses barèges unis, couleurs assorties, en débarquement du navire [illegible], à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 11fev

CIGARES DE LA HAVANE—116500 des meilleures marques, venant d'arriver par la goélette Fairy, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 7fev

EN débarquement du navire Idea, venant de Marseille, 52 caisses grand modèle, eau de fleurs d'orangers. 58 do moyen do do do. A vendre par L. MAJESTE, 60, Vieille Levée, entre St Louis et Conti. 1fv

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS, 98, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

DIVERS—15 bo les Bay Rum, 20 do bière d'Ecosse, 16 barriques forte bière brune, 100 caisses chandelles Étoiles; 150 boîtes tabac à chiquer de la Virginie; 70,000 cigares, qualités assorties; 300 doux. tabac à fumer des MM. Miller, 40 boîtes thés assortis, baril whiskey rectifié extra; 30 dito vieux whiskey Monongahela, 150 barils bœuf épicé, 150 baquets, beurre, demi do et quarts do maquereau; 18 barils huile de lard extra; 30 barillets lard, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22, rue Gravier. 27fev

Théâtre d'Orléans. [illegible] **JÉRUSALEM.** [illegible] **Marianne.** [illegible]

Théâtre des Variétés. SAMEDI 1er MARS. SERIOUS FAMILY. [illegible] FORTUNIO.

Mlle JENNY LIND. 10ème Grand Concert A LA NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI SOIR, 3 MARS, AU THÉÂTRE ST-CHARLES. PROGRAMME. [illegible] PRIX D'ENTRÉE [illegible]

BALS D'ENFANTS TRAVESTIS ET DÉGUISÉS. NATIONAL HALL [illegible]

[illegible] Mardi Gras, 4 mars 1851. [illegible]

Bal de Mardi Gras. UN BAL PARÉ ET MASQUÉ aura lieu à L'ARMORY HALL, MARDI GRAS, 4 Mars 1851. [illegible]

AVIS. [illegible]

Compagnie [illegible]

Changement de [illegible]

McCLURE et SAUNDERS, RUE DES MAGASINS, No 9. INVITENT [illegible] CHAPEAUX [illegible] MARCHANDISES [illegible]

C. YALE Jr. et Co. RECOIVENT [illegible] SOIERIES FANTAISIES ET ARTICLES DE MODE. [illegible] BRODERIES. [illegible] ARTICLES POUR MODISTES. [illegible]

Corsets sans Coutures. [illegible]

Paris, New-York et Nouvelle-Orléans. CHARPENTIER, CHEMISIER DE PARIS. [illegible]

GAZ, GAZ, GAZ. [illegible] A. R. BAKER & Co., Agents. 15 fev—12

LINON BLANC à moustiquaires—Reçu tout récemment par le navire Peter Marcy, 10 caisses linon à moustiquaires, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 93, rue Gravier. 25 fev

NANKIN DES INDES—15 caisses qualité supérieure à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 93, rue Gravier. 25 fev

TOILES, &c., pour les ventes du printemps—En débarquement du navire Peter Marcy, et en magasin, provenant d'arrivées récentes, un grand assortiment varié de marchandises convenables pour les ventes du printemps, pour du commerce de toiles, mouchoirs, linons, listades en fil et coton, [illegible] à vendre par McDOWELL, MILLS & Co., 93, rue Gravier. 25fev